



**Doc. 14035**

20 avril 2016

## Santé reproductive et droits des femmes en Pologne

### Déclaration écrite n° 604

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Les parlementaires soussignés font part de leurs inquiétudes à propos de l'évolution actuelle en matière de santé reproductive et de droits des femmes en Pologne.

Une initiative a été prise par une organisation anti-avortement pour proposer une loi introduisant une interdiction complète de l'avortement et définissant la notion de « meurtre prénatal ». En outre, elle propose de remplacer le terme de « fœtus humain » par celui d'« enfant conçu » dans la mesure du possible.

Le Parti « Droit et Justice » a le projet de mettre fin aux financements publics pour la fécondation in vitro (FIV).

Enfin, un projet vise à rétablir l'obligation de disposer d'une prescription médicale pour les pilules contraceptives d'urgence dites « pilules du lendemain ».

La Pologne a déjà l'une des législations les plus strictes concernant l'accès à l'avortement, qui conduit à un chiffre d'environ 80 000 interruptions de grossesse par an, peut-être même 200 000 si l'on compte les procédures illégales et le « tourisme pour avortement » vers des pays de l'Union européenne disposant de lois moins sévères.

Il est bien connu que les obstacles juridiques à l'avortement ne font pas baisser le taux d'avortements, mais accroissent les risques de mortalité maternelle, en raison des avortements clandestins et pratiqués dans des conditions peu sûres. Il est prouvé que le taux d'avortements ne peut que diminuer si l'on améliore l'accès à la contraception, en fournissant des informations complètes sur le planning familial et en introduisant de meilleures politiques conciliant vie familiale et vie professionnelle.

Nous appelons donc tous les parlementaires à s'opposer à ces initiatives et à protéger les droits de la femme en Pologne.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

SUTTER Petra, De, Belgique, SOC  
ANTIČEVIĆ MARINOVIĆ Ingrid, Croatie, SOC  
BALLESTER Ángela, Espagne, GUE  
BLONDIN Maryvonne, France, SOC  
BÜCHEL Roland Rino, Suisse, ADLE  
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC  
DAEMS Hendrik, Belgique, ADLE  
DROBINSKI-WEIß Elvira, Allemagne, SOC  
DURRIEU Josette, France, SOC  
FIALA Doris, Suisse, ADLE  
GOPP Rainer, Liechtenstein, ADLE  
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC  
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE  
KATRIVANOÚ Vasiliki, Grèce, GUE  
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE  
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC  
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE  
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC  
MAIJ Marit, Pays-Bas, SOC  
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC  
MILTENBURG Anouchka, van, Pays-Bas, ADLE  
PASQUIER Bernard, Monaco, ADLE  
ROJHAN GUSTAFSSON Azadeh, Suède, SOC  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
SCHNABEL Paul, Pays-Bas, ADLE  
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC  
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE  
THIÉRY Damien, Belgique, ADLE  
TRUSKOLASKI Krzysztof, Pologne, ADLE  
TURINA-ĐURIĆ Nada, Croatie, ADLE  
VEN Mart, van de, Pays-Bas, ADLE  
VĚSAITĚ Birutė, Lituanie, SOC  
ZOTEA Alina, République de Moldova, ADLE

---

Total = 33

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
SOC: Groupe socialiste